

PERSPECTIVES EDITORIALES POUR LES AUTEURS CAROLINGIENS
DANS LA COLLECTION *SOURCES CHRETIENNES*

Parler d'auteurs carolingiens dans la collection *Sources Chrétiennes*, qui, pour reprendre les termes mêmes de la note liminaire de son premier volume, « vise à mettre à la disposition du public cultivé des ouvrages complets des Pères de l'Église¹ » paraît d'emblée paradoxal : l'ère patristique en effet est couramment délimitée en Orient par Jean Damascène († vers 750), en Occident par Isidore de Séville († 636) ou Bède le Vénéral († 735). On trouve cependant des textes latins médiévaux dans *Sources Chrétiennes* depuis 1958, année qui vit la parution du 60^e volume : AELRED DE RIEVAULX, *Quand Jésus eut douze ans* (réimpr. 2005). Aujourd'hui, avec environ 80 volumes sur 500, ils représentent un sixième des parutions – et bien davantage si l'on compte également les textes des VI^e-VII^e siècles. Que le Moyen Age ait été un temps de transmission et de mûrissement de la pensée patristique, c'est ce qu'Henri de Lubac² ou Jean Leclercq³, pour ne citer qu'eux, ont bien montré. Il ne s'agit donc pas d'une sorte de dérive par rapport aux objectifs des fondateurs de la collection, mais d'une compréhension extensive du terme de « sources ». Il paraît opportun de citer ici Joseph Ratzinger, alors professeur à la Faculté de Théologie catholique de Regensburg, qui s'exprimait en mai 1973 dans le *Bulletin de Sources Chrétiennes* à l'occasion de la parution du 200^e volume et refusait explicitement d'appliquer à la collection le reproche d'« archéologisme » formulé par Pie XII dans la mouvance d'*Humani Generis* : « Les *Sources Chrétiennes* rendent accessible la Tradition chrétienne et voudraient en elle permettre de boire à même l'eau de source du christianisme. Naturellement, on peut (...) affirmer que le mot "source" est entendu ici historiquement : les textes originaux eux-mêmes des Anciens et non pas des extraits tardifs, non pas des explications ajoutées et des commentaires. Mais (...) jusqu'à quand un texte est-il une source et à partir de quand n'est-il plus qu'une dérivation ? Si l'on ne peut pas fixer strictement la limite dans le temps, quelle qualité alors confère à un texte le rang de source et exclut les autres de cette dignité ? (...) [Il s'agit] au lieu de déchoir dans l'instant présent, [de] rechercher la grande unité spirituelle de la foi et de son histoire. (...) A vrai dire, je crois qu'il n'y a aucune convention strictement établie au sujet du concept de "source", et c'est bien qu'il en soit ainsi. »

Le choix des premiers textes médiévaux à *Sources Chrétiennes* illustre le désir de faire une « histoire du monachisme depuis ses origines », qui atteste « que les milieux monastiques

¹ GREGOIRE DE NYSSE, *Vie de Moïse*, SC 1, 1942, édité par le C^{al} J. Daniélou.

² *Exégèse médiévale : les quatre sens de l'Écriture*, Aubier, Paris 1959-1964.

³ *L'amour des lettres et le désir de Dieu : initiation aux auteurs monastiques*, Cerf, Paris 1957.

d'Occident ont été un conservatoire privilégié de la tradition patristique à la fois grecque et latine⁴ ». En témoigne l'intitulé « Textes monastiques d'Occident⁵ », attribué à la série des premiers textes médiévaux publiés, dont les règles monastiques sont un exemple particulièrement parlant⁶. Il est bien sûr d'un grand intérêt pour l'étude des Pères de comprendre comment leurs œuvres ont été transmises : on pourra tenter de voir comment les auteurs carolingiens exploitaient leurs sources manuscrites, en particulier chez Jean Scot Érigène, dont la publication à *Sources Chrétiennes*⁷ se justifie par le contact direct de l'auteur avec les Pères, grecs et latins, ou Paschase Radbert, dont les citations de *Viellies Latines* semblent indiquer qu'il recourait à des manuscrits patristiques, mais ils n'ont bien souvent accès à la plupart des œuvres patristiques que par des intermédiaires, et sont eux-mêmes des maillons de la transmission des textes. *Sources Chrétiennes* ne saurait prendre en charge la publication exhaustive des compilateurs du Moyen Age, mais souhaite donner une sélection d'ouvrages représentatifs : c'est dans cet esprit que le florilège de Defensor de Ligugé, le *Livre d'Étincelles*⁸, qui s'inscrit par sa nature même dans une lignée qui remonte aux sources, a été choisi, « pour donner une idée de la culture patristique que pouvait posséder un moine⁹ ». S'il est peu vraisemblable que soit retenu, malgré l'intérêt qu'il présente pour l'étude des méthodes de compilation carolingiennes, un texte comme le *Commentaire sur le Cantique* d'Angelome de Luxeuil, dans la mesure où il reproduit pour l'essentiel celui de Grégoire le Grand pour les huit premiers versets, puis, quand Grégoire fait défaut, celui d'Apponius, textes déjà publiés dans la collection¹⁰, il est en revanche probable que le travail de sélection, de réélaboration d'un Haymon d'Auxerre, dont on a pu dire qu'il « marque la ligne de partage entre le compilateur d'extraits choisis et l'auteur de commentaire¹¹ » serait riche d'enseignements pour une collection dont la vocation est de suivre un courant patristique vivant.

⁴ J.-N. GUINOT, « Les textes latins médiévaux dans la collection *Sources Chrétiennes* : une résurgence du courant patristique », in *L'edizione di testi mediolatini. Problemi metodi prospettive* (Testi della VIII Settimana Residenziale di studi medievali, Carini, 24-28 ottobre 1988), *Scrinium, quaderni ed estratti di Schede Medievali* 15 (Estratto da *Schede Medievali* n° 20-21, Palermo), 1991, p. 66-83 (= GUINOT, *Résurgence*).

⁵ La mention de cette série sera définitivement abandonnée en 1985 avec le volume 324, les *Oraisons méditatives* de Guillaume de Saint-Thierry, sans doute parce qu'elle devenait trop restrictive. Cf. à ce sujet GUINOT, *Résurgence*, p. 70.

⁶ En amont et en aval de la *Règle du Maître* et de celle de saint Benoît, publiées de façon très développée, se déroule un parcours sur lequel certains textes carolingiens envisagés, la *Règle pour les chanoines* de Chrodegang ou celle *pour les ermites* de Grimlaïc, seraient de précieux jalons : parmi les textes déjà parus, citons les *Conférences et Institutions monastiques* de Jean Cassien, les *Œuvres monastiques* de Césaire d'Arles, l'*Asceticon* de Basile dont la préparation est en cours, et le n° 400, la *Vie d'Antoine* par Athanase, et, en aval, les *Règles des Pères* de Lérins, la *Vie des Pères du Jura*, l'*École du Cloître* de Pierre de Celle, la *Lettre aux frères du Mont Dieu* de Guillaume de Saint-Thierry, les *Lettres des premiers chartreux* et les *Coutumes de Chartreuse*, ou encore *La Vie de recluse* d'Aelred de Rievaulx.

⁷ *Homélie sur le Prologue de Jean* et *Commentaire sur l'Évangile de Jean*, É. Jeauneau, SC 151, 1969, et SC 180, 1972 réimp. 1999.

⁸ H. Rochais, SC 77, 1961 et SC 86, 1962.

⁹ GUINOT, *Résurgence*, p. 71.

¹⁰ Respectivement édités par R. Bélanger, SC 314, 1984 et par L. Neyrand et B. de Vregille, SC 420 et 421, 1997 et SC 430, 1998.

¹¹ B. Smalley, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, Londres 1941, 3e éd. 1983, p. 40.

Mais le fil directeur qui a guidé jusqu'ici le choix des auteurs médiévaux à *Sources Chrétiennes*, plus que les emprunts, c'est ce que Jean Leclercq a caractérisé comme théologie monastique¹² et qui se manifeste aussi, et peut-être surtout, dans « la pratique des mêmes genres littéraires – les commentaires scripturaires, les homélies ou sermons, les traités dogmatiques ou moraux » : « expliquer l'Écriture par l'Écriture, détailler les beautés du texte, en proposer différentes exégèses, même si aucune n'en épuise vraiment le sens. C'est bien l'esprit et la manière des Pères qui animent cette *lectio divina*, plus contemplative que spéculative, plus spirituelle que dialectique. Ainsi, passant des homélies ou du commentaire d'Origène *Sur le Cantique*, à celui d'Apponius ou de Grégoire le Grand, puis à ceux de Guillaume de Saint-Thierry ou de saint Bernard, le lecteur a-t-il conscience de suivre, en ses variations, un courant qui s'alimente aux mêmes sources. Parler alors d'une *continuatio medievalis* prend à cet égard tout son sens¹³. » Le critère déterminant n'est plus dès lors la date de rédaction, mais l'esprit du texte : le 3^e des six volumes du *Commentaire fleuve sur le Premier Livre des Rois*¹⁴ attribué à Grégoire le Grand était déjà chez l'éditeur quand le P. Adalbert de Vogüé découvrit une chronique inédite de l'abbaye italienne de Venosa (Basilicate), dont il déduisit que le véritable auteur était en fait Pierre de Cava, abbé du monastère de Venosa... au XII^e siècle !

Un critère *a posteriori* de choix des textes carolingiens à éditer pourrait être le suivant : leur lecture par les auteurs des XI^e-XIII^e siècles chez qui se manifeste la « résurgence » du courant patristique, et dont une bonne partie est déjà éditée à *Sources Chrétiennes*¹⁵. Ce critère avait déjà joué pour l'édition de Jean Scot Érigène, dont l'influence sur des auteurs comme Aelred, Guillaume de Saint-Thierry ou Isaac de l'Étoile a été considérable.

L'édition actuellement en cours à *Sources Chrétiennes* des œuvres complètes de Bernard de Clairvaux, « docteur de la vie spirituelle¹⁶ », point culminant de la théologie monastique, rend plus pertinent encore ce critère *a posteriori*. Si Jean Leclercq et Henri Rochais s'étaient donné pour tâche, entre 1953 et 1977, de procurer une édition critique scientifique de l'œuvre de Bernard, l'orientation de *Sources Chrétiennes*, outre la traduction française, serait de donner un éclairage nouveau sur les sources, scripturaires et patristiques¹⁷, notamment en y réévaluant le rôle des

¹² *op. cit.*, *passim*.

¹³ GUINOT, *Résurgence*, p. 72.

¹⁴ *Commentaire sur le Premier Livre des Rois*, A. de Vogüé, SC 351, 391, 432, 449, 469.

¹⁵ La plupart des textes latins médiévaux de *Sources Chrétiennes* sont des œuvres du XIII^e siècle : outre les Chartreux Guigues I^{er} et Guigues II sont notamment représentés le monastère de Saint-Victor, Guillaume de Saint-Thierry, et une pléiade d'auteurs cisterciens : après Aelred, ce furent Amédée de Lausanne, Baudoin de Ford, Isaac de l'Étoile, Gueric d'Igny, Geoffroy d'Auxerre ou encore Galand de Reigny. Ces volumes se distinguent par leur couverture bleue.

¹⁶ D. BERTRAND, « Saint Bernard en français », *Collectanea Cisterciensia* 50, 1988, p. 55.

¹⁷ Cf. les index consultables sur le site Internet de *Sources Chrétiennes* : celui des sources scripturaires est dès à présent en ligne (http://www.mom.fr/sources_chretiennes/index.php?pageid=Bd_index_accueil), celui des sources patristiques le suivra.

intermédiaires carolingiens. Pour ne prendre qu'un exemple, dans son exposé sur les raisons des fiançailles de Marie, dans le traité *A la louange de la Vierge Mère*, II, 12¹⁸, Bernard se réfère explicitement aux Pères : à la 6^e *Homélie sur Luc* d'Origène, au 2^e chap. du *Traité sur l'Évangile de saint Luc* d'Ambroise, au 1^e du *Commentaire sur saint Matthieu* de Jérôme, remontant à travers ces trois auteurs à Ignace d'Antioche. Comme le fait remarquer Guy Lobrichon, il a pu lire directement les commentaires de Jérôme et d'Ambroise sur Luc, dont on sait qu'ils sont présents à Cîteaux avant 1134 ; mais plus probablement, il tire ses réflexions d'un *Homélaire* carolingien : sa citation de Jérôme figure textuellement dans le commentaire de Raban Maur sur Matthieu, et on sait grâce à Jean Leclercq que Bernard a utilisé l'*Homélaire* de Paul Diacre ou que celui de Heiric se trouvait au moins en partie à Clairvaux.

Pour compléter cette approche, il convient de remettre en perspective l'exégèse avec les autres domaines qui lui sont liés, comme l'histoire et la politique, mais aussi la théologie, la spiritualité, la recherche artistique. Un projet qui tenait fort à cœur au P. de Lubac était l'édition des poèmes à figures de Raban consacrés à la Sainte Croix ; par ailleurs, *Sources Chrétiennes* porte un intérêt tout particulier aux miroirs, qui mêlent spiritualité, ecclésiologie et histoire en recourant abondamment aux citations des Pères : deux sont parus, le *Manuel pour mon fils* de Dhuoda¹⁹ et *Le Métier de Roi* de Jonas d'Orléans²⁰, et un autre est en préparation, *la Voie Royale* de Smaragde de Saint-Mihiel. Il paraît difficile de choisir comme portes d'entrée sur l'histoire ecclésiastique, cette année tout spécialement au cœur des préoccupations éditoriales de *Sources Chrétiennes*²¹, des ouvrages de portée trop générale comme l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre, mais une sélection de *Vies de Saints* pourrait être très éclairante. Pour l'époque patristique, la recherche d'exhaustivité en matière historique est explicite : il s'agit d'éclairer par l'histoire les œuvres des Pères. Comment par exemple comprendre l'attitude des amis de Jean Chrysostome, exilé à Cucuze, dont pas un ne lui écrit une lettre, si l'on ne connaît pas les prescriptions du *Code théodosien* qui détaille tout ce à quoi ils s'exposaient en entrant en contact avec lui ? Pour la période médiévale, la « règle » pourrait s'énoncer ainsi : tous les domaines pour lesquels on cherche l'exhaustivité à l'époque patristique sont susceptibles d'être représentés dans la collection, mais sans prospective systématique, et à la condition que les œuvres en question s'inscrivent, à un titre ou à un autre, dans le « courant patristique ».

¹⁸ Édition par M.-I. Huille et J. Regnard, SC 390, 1993, p. 152-157.

¹⁹ Édition par P. Riché, B. de Vregille et C. Mondésert, SC 225, 1975, rééd. 1997.

²⁰ Édition par A. Dubreucq, SC 407, 1995.

²¹ Quatre œuvres du pôle « Histoires Ecclésiastiques », constitué autour de l'édition d'Eusèbe de Césarée, sont au programme 2005 : Socrate de Constantinople (*Histoire Ecclésiastique* II-III, G.C. Hansen, P. Périchon, P. Maraval, SC 493), Sozomène (*Histoire Ecclésiastique*, livres V-VI, A.-J. Festugière, B. Grillet, G. Sabbah, SC 495) pour le grec, et côté latin le *Code Théodosien XVI* (vol. 1, R. Delmaire, K. L. Noethlichs, F. Richard, J. Rougé, SC 497), dont la parution sera l'occasion d'un grand colloque à l'automne, et l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède (édition par A. Crépin, M. Lapidge, P. Monnat, P. Robin, SC 489, 490 et 491).

En ce qui concerne les débats théologiques, les principes énoncés plus haut pour l'exégèse s'appliquent aussi, à un moindre degré sans doute. Dans la mesure où ils sont nourris d'abord d'Écriture sainte, et ensuite d'Augustin, Jérôme, Grégoire le Grand, Hilaire de Poitiers, dans la mesure où ils éclairent d'un jour nouveau la lutte des Pères contre l'arianisme et le nestorianisme, les écrits dogmatiques d'Alcuin contre l'adoptianisme espagnol d'un Félix d'Urgel ou d'un Elipand de Tolède, le *Contre Félix* de Paulin d'Aquilée, qui développe d'ailleurs le grand thème carolingien de la *militia Christi* que Bernard reprendra, ou le livre d'Agobard de Lyon contre Félix, qui compléterait l'édition actuellement en cours de ses traités *Sur les Superstitions* et *Contre les juifs*, peuvent trouver place dans la collection. On pourra aussi étudier avec profit les reprises des argumentations des Pères quand les hérésies deviennent des fictions, des repoussoirs littéraires comme dans l'œuvre de Claude de Turin.

Rappelons en guise de conclusion deux règles générales de la collection : d'une part, un critère dirimant pour l'acceptation d'un manuscrit demeure la valeur scientifique du travail présenté, évaluée par le Conseil scientifique ; d'autre part Sources Chrétiennes est et veut demeurer une collection de textes, l'introduction et les notes ne servant qu'à faciliter la compréhension d'une œuvre et non à la commenter intégralement. Espérons qu'elles pourront s'appliquer dans un avenir proche à de nouvelles œuvres carolingiennes !